

Journal Officiel de la République Tunisienne

TRADUCTION FRANÇAISE POUR INFORMATION

Mardi 5 Safar 1442 – 22 septembre 2020

163^{ème} année

N° 95

Sommaire

Décrets et arrêtés

Présidence de la République	
Rectificatif.....	2119
Ministère de la Défense Nationale	
Nomination de chefs de programmes.....	2119
Cessation de fonctions d'un sous-directeur.....	2119
Ministère de l'Intérieur	
Décret gouvernemental n° 2020-769 du 18 septembre 2020 , fixant le régime de rémunération et les avantages accordés aux gouverneurs.....	2120
Nomination de chefs de programmes.....	2121
Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Appui à l'Investissement	
Nomination du directeur du centre médical des douanes.....	2122
Ministère du Transport et de la Logistique	
Nomination de chefs de programmes.....	2122
Ministère des Technologies de la Communication et de la Transformation Digitale	
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'Agence nationale des fréquences.....	2122
Nomination d'un membre au conseil d'entreprise de l'Agence technique des télécommunications.....	2122

Ministère de l’Energie, des Mines et de la Transition Energétique	
Nomination d’un directeur	2122
Nomination d’un sous-directeur	2123
Nomination d’un membre au comité consultatif des mines	2123
Nomination d’un administrateur au conseil d’administration du Groupe chimique tunisien	2123
Nomination d’un membre au conseil d’établissement de l’Agence nationale pour la maîtrise de l’énergie.....	2123
Nomination d’un administrateur au conseil d’administration de la Société italo-tunisienne d’exploitation pétrolière.....	2123
Ministère des Affaires Sociales	
Nomination de directeurs	2123
Attribution de la classe exceptionnelle à l’emploi de sous-directeur	2123
Nomination de sous-directeurs	2123
Attribution de la classe exceptionnelle à l’emploi de chef de service	2124
Nomination d’un chef de service.....	2125
Ministère des Affaires Locales	
Nomination d’un sous-directeur	2125
Ministère des Domaines de l’Etat et des Affaires Foncières	
Nomination d’ingénieurs généraux	2125
Nomination d’administrateurs généraux	2125
Nomination d’un analyste général	2125
Nomination d’un analyste en chef.....	2125
Nomination d’administrateurs en chef.....	2125
Nomination d’ingénieurs en chef.....	2126
Nomination d’un gestionnaire en chef de documents et d’archives	2126
Liste de promotion au grade de conseiller rapporteur général au titre de l’année 2019.....	2126
Ministère des Affaires Religieuses	
Nomination d’un sous-directeur	2126
Nomination de chefs de services	2126
Ministère du Commerce	
Nomination de chefs de programmes.....	2126
Ministère de l’Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises	
Nomination de directeurs	2127
Nomination de chefs de services	2127
Nomination de membres au conseil d’orientation du centre d’affaires d’intérêt public économique du gouvernorat de Zaghouan	2127
Ministère des Affaires Culturelles	
Nomination d’un sous-directeur	2127
Nomination d’administrateurs en chef	2128
Ministère de la Formation Professionnelle et de l’Emploi	
Nomination de directeurs	2128

Décrets et arrêtés

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Rectificatif

Au décret Présidentiel n° 2020-82 du 31 août 2020, portant mouvement annuel de la justice financière paru au Journal officiel de la République tunisienne n° 91 du 8 septembre 2020.

Lire :

Au grade de conseiller - adjoint à la Cour des comptes (à compter du 16 juillet 2020) :

- Ones Etteyeb.

Au lieu :

Au grade de conseiller - adjoint à la Cour des comptes (à compter du 16 juillet 2020) :

- Anis Etteyeb.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 18 août 2020.

Les chefs de programmes de la mission de défense nationale sont désignés conformément aux indications du tableau ci-dessous :

Prénom et nom	Fonction	Programme	Date d'entrée en vigueur
Abdelhak Khemiri	Chef de cabinet du ministre de la défense nationale	Intervention militaire	1 ^{er} janvier 2020
Ridha Belhaiza	Directeur général des matériels roulants et des essences	Soutien logistique	
Mustapha Ferjani	Directeur général de la santé militaire	Assistance aux militaires	
Riadh Abbes	Directeur général des affaires administratives et financières	Pilotage et appui	

Par arrêté du ministre de la défense nationale du 17 juillet 2020.

Madame Feryel Saidi, analyste central, est déchargée des fonctions de sous-directeur de la gestion du personnel civil à la direction de la gestion du personnel de la direction générale des affaires administratives et financières du ministère de la défense nationale.

Décret gouvernemental n° 2020-769 du 18 septembre 2020, fixant le régime de rémunération et les avantages accordés aux gouverneurs.

Le Chef du Gouvernement,

Sur proposition du ministre de l'intérieur,

Vu la Constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée dont le dernier en date le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu la loi n° 88-16 du 17 mars 1988, fixant le régime de retraite des gouverneurs, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée dont le dernier en date le décret-loi n° 2011-48 du 4 juin 2011,

Vu le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés, promulgué par la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date la loi n° 2019-78 du 23 décembre 2019, portant loi de finances de l'année 2020.

Vu la loi n° 2015-33 du 17 août 2015, portant fixation des emplois civils supérieurs conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution,

Vu le décret beylical du 21 juin 1956, portant statut du personnel supérieur des services extérieurs de l'administration régionale, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 75-417 du 27 juin 1975,

Vu le décret n° 72-199 du 31 mai 1972, fixant le régime d'occupation de logements par les personnels civils de l'Etat, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 2012-1684 du 22 août 2012,

Vu le décret n° 85-980 du 11 août 1985, fixant la liste des éléments permanents de la rémunération des agents de l'Etat, des collectivités publiques locales et des établissements publics à caractère administratif, soumis à la retenue pour la retraite, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 2006-1801 du 26 juin 2006,

Vu le décret n° 88-189 du 11 février 1988, relatif à l'utilisation des voitures de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret n° 2005-11 du 10 janvier 2005,

Vu le décret du 29 octobre 1991, fixant le salaire mensuel et les avantages accordés aux gouverneurs, ensemble les textes qui l'ont modifié ou complété dont le dernier en date le décret gouvernemental n° 2016-251 du 23 décembre 2016,

Vu le décret Présidentiel n° 2020-84 du 2 septembre 2020, portant nomination du Chef du Gouvernement et de ses membres,

Vu l'avis du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement,

Vu l'avis du Tribunal administratif.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit:

Article premier - Les dispositions du décret gouvernemental ont pour objet de fixer le régime applicable aux gouverneurs et les avantages qui leurs sont accordés.

Art. 2 - La rémunération mensuelle des gouverneurs comprend les composantes suivantes :

- Un salaire de base d'un montant de: 1300 dinars

- Une indemnité de représentation d'un montant de: 1050 dinars

- Une indemnité de responsabilité d'un montant de: 1250 dinars

- Une indemnité de remboursement des frais liées à la responsabilité d'un montant de: 1780 dinars.

Cette rémunération est soumise à l'impôt sur le revenu et à la retenue à la source au titre de la contribution au régime de retraite, de prévoyance sociale et de capital décès.

Art. 3 - Les gouverneurs qui bénéficient dans leur administration d'origine d'une rémunération globale nette supérieure à la rémunération nette accordée aux gouverneurs, peuvent conserver cette rémunération globale nette par arrêté du Chef du Gouvernement sur proposition du ministre de l'intérieur.

Toutefois, en aucun cas, il ne peut être envisagé le cumul entre la rémunération provenant de l'administration d'origine et la rémunération des gouverneurs, et les indemnités dont l'attribution est liée à l'exercice effectif des fonctions dans l'administration d'origine, ne sont pas prises en compte, en cas de conservation de la rémunération d'origine.

L'Etat prend en charge les contributions au régime de retraite, de prévoyance sociale et du capital décès. Ces montants sont calculés sur la base de la rémunération mensuelle et des avantages en nature accordés aux gouverneurs.

Art. 4 - Le gouverneur bénéficie d'une indemnité globale de déplacement d'un montant de 50 dinars par jour, lorsque ce déplacement est effectué sur ordre de mission au sein du territoire de la République et en dehors du périmètre du gouvernorat.

Art. 5 - Les gouverneurs bénéficient des avantages suivants :

Un logement de fonction principal et unique dont les charges d'ameublement et de réparations nécessaires sont imputées sur le budget de l'Etat, après autorisation préalable du ministre de l'intérieur. Sont également imputées sur le budget de l'Etat, les charges des services inhérents au logement, à savoir l'électricité, le gaz, l'eau et le téléphone, dans la limite d'un taux et d'un plafond fixés par arrêté du Chef du Gouvernement.

En cas où le gouverneur ne bénéficie pas de logement de fonction, il lui est attribué une indemnité de logement d'un montant de 500 dinars. Sont imputées sur le budget de l'Etat, les charges des services inhérents au logement, à savoir l'électricité, le gaz, l'eau et le téléphone, dans la limite d'un taux et d'un plafond fixés par arrêté du Chef du Gouvernement.

Cette rémunération est soumise à l'impôt sur le revenu et à la retenue à la source au titre de la contribution au régime de retraite, de prévoyance sociale et de capital décès.

la surveillance du logement du gouverneur est assurée par les services de sécurité compétents.

Sont mis à la disposition du gouverneur :

- Deux agents chargés des affaires domestiques,
- Deux voitures et deux chauffeurs.

Il bénéficie également de bons d'essence de 500 litres par mois.

Art. 6 - Sont estimés à 600 dinars, les avantages en nature, ci-dessus mentionnés, accordés au gouverneur, y compris le logement de fonction ou l'indemnité de logement, et sont soumis à l'impôt sur le revenu et à la retenue à la source au titre de la contribution au régime de retraite, de prévoyance sociale et de capital décès.

Art. 7 - Le gouverneur continue à bénéficier des dispositions du présent décret gouvernemental durant les trois mois qui suivent la cessation de ses missions, et ce, quelque soit la durée d'exercice des fonctions de gouverneur.

Dans cette situation, il est interdit le cumul avec tout salaire, rémunération ou indemnité publique, et la période des trois mois mentionnée à l'alinéa premier du présent article est considérée comme étant une période d'exercice effectif uniquement dans le calcul de l'ancienneté mentionnée dans l'article 2 de la loi n° 88-16 du 17 mars 1988, relative à la fixation du régime de retraite des gouverneurs. La rémunération accordée conformément à l'alinéa premier du présent article est soumise à l'impôt sur le revenu et à la retenue à la source au titre de la contribution au régime de retraite, de prévoyance sociale et de capital décès.

Art. 8 - A l'expiration de la période des trois mois prévue par l'article 7 du présent décret gouvernemental, le gouverneur ayant la qualité d'un agent public, continue à bénéficier des indemnités et avantages provenant du dernier emploi fonctionnel qu'il a occupé, et ce, jusqu'à sa nomination dans un autre poste conformément à la réglementation en vigueur.

Art. 9 - Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires aux dispositions du présent décret gouvernemental et notamment le décret du 29 octobre 1991.

Art. 10 - Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal officiel de la République tunisienne.

Tunis, le 18 septembre 2020.

Le Chef du Gouvernement

Hichem Mechichi

Pour Contreseing

Le ministre de l'intérieur

Taoufik Charfeddine

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 27 juillet 2020.

Monsieur Mohamed Shaiek, secrétaire général du ministère de l'intérieur, est nommé chef de programme pilotage et appui au ministère de l'intérieur à compter du 14 novembre 2019.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 27 juillet 2020.

Monsieur Rached Hersi, Chef de cabinet du ministre de l'intérieur, est nommé chef de programme de la protection civile au ministère de l'intérieur à compter du 14 novembre 2019.

Par arrêté du ministre de l'intérieur du 27 juillet 2020.

Le colonel major de la garde nationale Mohamed Ali Ben Khaled, directeur général commandant de la garde nationale, est nommé chef de programme de la garde nationale au ministère de l'intérieur à compter du 14 novembre 2019.

**MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DE
L'APPUI A L'INVESTISSEMENT**

Par arrêté du ministre de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement du 18 septembre 2020.

Le colonel major des douanes Atef Tazi est nommé directeur du centre médical des douanes au ministère de l'économie, des finances et de l'appui à l'investissement.

En application des dispositions de l'article 4 du décret n° 98-2522 du 18 décembre 1998 l'intéressé bénéficie du rang et des avantages de directeur des douanes et bénéficie de l'indemnité supplémentaire servie au directeur du centre médical des douanes prévue par le décret n° 99-18 du 15 février 1999.

**MINISTERE DES TRANSPORTS
ET DE LA LOGISTIQUE**

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Belgacem Tayaa, secrétaire général, est nommé chef de programme pilotage et appui pour une période de trois ans renouvelable à la mission transports et logistique.

Il est attribué à Monsieur Belgacem Tayaa, chef de programme pilotage et appui la qualité d'un ordonnateur secondaire.

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Youssef Ben Romdhane, directeur général de transport maritime et des ports maritimes de commerce, est nommé chef de programme de transport maritime et des ports maritime de commerce pour une période de trois ans renouvelable à la mission transports et logistique.

Il est attribué à Monsieur Youssef Ben Romdhane chef de programme de transport maritime et des ports maritime de commerce la qualité d'un ordonnateur secondaire.

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Habib El Mekki, directeur général de l'aviation civile, est nommé chef de programme de l'aviation civile pour une période de trois ans renouvelable à la mission transports et logistique.

Il est attribué à Monsieur Habib El Mekki chef de programme de l'aviation civile la qualité d'un ordonnateur secondaire.

Par arrêté du ministre des transports et de la logistique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Habib Ammar, directeur général des transports terrestres, est nommé chef de programme des transports terrestres pour une période de trois ans renouvelable à la mission transports et logistique.

Il est attribué à Monsieur Habib Ammar chef de programme des transports terrestres la qualité d'un ordonnateur secondaire.

**MINISTERE DES TECHNOLOGIES
DE LA COMMUNICATION
ET DE LA TRANSFORMATION
DIGITALE**

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de la transformation digitale du 11 août 2020.

Monsieur Béchir Ben Hassen est nommé membre représentant le ministère de l'intérieur, au conseil d'entreprise de l'Agence nationale des fréquences, et ce, en remplacement de Monsieur Chamseddine Ben Alaya.

Par arrêté du ministre des technologies de la communication et de la transformation digitale du 12 août 2020.

Le lieutenant-colonel Mohamed Nidhal Mejri est nommé membre représentant le ministère de la défense nationale au conseil d'entreprise de l'Agence technique des télécommunications, et ce, en remplacement du colonel Rachad Anbataoui.

**MINISTERE DE L'ENERGIE, DES
MINES ET DE LA TRANSITION
ENERGETIQUE**

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Sami Romdhane, inspecteur en chef des affaires économiques, est chargé des fonctions de directeur de la cellule centrale de gouvernance au ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique.

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Slim Ben Salah, conseiller des services publics, est chargé des fonctions de sous-directeur de suivi et de contrôle de gestion à la direction générale de la tutelle des établissements publics et des entreprises publiques au ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique.

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 16 juillet 2020.

Le colonel Sofien Fakheth est nommé membre du comité consultatif des mines, et ce, en remplacement du colonel Mohamed Landoulsi.

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 10 juin 2020.

Monsieur Lotfi Ben Saïd est nommé administrateur représentant le ministère de l'environnement au conseil d'administration du Groupe chimique tunisien, et ce, en remplacement de Monsieur Mounir Ben Salha.

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 10 juin 2020.

Monsieur Karim Sahnoun est nommé membre représentant le ministère de l'environnement au conseil d'établissement de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie, et ce, en remplacement de Monsieur Lotfi Ben Saïd.

Par arrêté du ministre de l'énergie, des mines et de la transition énergétique du 5 août 2020.

Monsieur Hedi Chaabane est nommé administrateur représentant le ministère de l'énergie, des mines et de la transition énergétique au conseil d'administration de la Société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière, et ce, en remplacement de Monsieur Souheil Cheour.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Madame Aida Mkaouar épouse Ben Yahia, inspecteur central du travail, est chargée des fonctions de chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation de Tunis 2, à la direction régionale des affaires sociales de Tunis.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Monsieur Taher El Ouaer, inspecteur en chef du travail, est chargé des fonctions de chef de la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Sousse.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

La classe exceptionnelle à l'emploi de sous-directeur d'administration centrale est accordée à Monsieur Maayouf Bouthouri, travailleur social conseiller, chargé des fonctions de sous-directeur de la protection sociale et de l'observation au centre social d'observation des enfants.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Madame Houyem guellous épouse El-baradei, médecin inspecteur du travail, est chargée des fonctions de sous-directeur de contrôle de la sécurité et des lieux de travail à la direction du contrôle des conditions d'hygiène et de sécurité au travail à la direction générale de l'inspection médicale et de la sécurité au travail au ministère des affaires sociales.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Madame Kaoûther Kallel épouse Guetata, médecin inspecteur du travail, est chargée des fonctions de sous-directeur de contrôle des services médicaux du travail à la direction de l'inspection médicale du travail à la direction générale de l'inspection médicale et de la sécurité au travail au ministère des affaires sociales.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Monsieur Youssef Zouari, inspecteur en chef du travail, est chargé des fonctions de chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de Megrine à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Madame Aouatef Souli épouse Ghazouani, inspecteur central du travail, est chargée des fonctions de chef de l'unité de la promotion du dialogue social et de l'assistance des entreprises à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Jendouba.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Madame Zaineb Bechr épouse Ben Mansour, inspecteur central du travail, est chargée des fonctions de chef de l'unité de la promotion du dialogue social et de l'assistance des entreprises à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Ben Arous.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressée bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Monsieur Fathi Riahi, travailleur social conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur de suivi des activités des établissements de la protection sociale et des centres de défense et d'intégration sociales à la direction du suivi des établissements de la protection sociale et des centres de défense et d'intégration sociales à la direction générale de la prévention et de l'intégration sociale au comité général de la promotion sociales au ministère des affaires sociales.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Monsieur Jamel Mhadbi, inspecteur central du travail, est chargé des fonctions de chef de l'unité locale de l'inspection du travail et de la conciliation de Menzel Temime, à la division de l'inspection du travail et de la conciliation à la direction régionale des affaires sociales de Nabeul, à compter du 19 novembre 2019.

En application des dispositions de l'article 6 du décret n° 2011-4650 du 10 décembre 2011, l'intéressé bénéficie des indemnités et avantages accordés à un sous-directeur d'administration centrale.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Mademoiselle Saliha Ajaoui, psychologue principal, est chargée des fonctions de sous-directeur au bureau des relations avec le citoyen au ministère des affaires sociales.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale est accordée à Mademoiselle Samia Mahjoub, travailleur social conseiller, chargée des fonctions de chef de service de l'encadrement et de l'insertion au centre de défense et d'intégration sociales de Sousse.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

La classe exceptionnelle à l'emploi de chef de service d'administration centrale est accordée à Madame Monia Chedli épouse Sahbeni, inspecteur central du travail, chargée des fonctions de chef de service des ressources humaines à l'unité des services communs à la direction régionale des affaires sociales de Bizerte.

Par arrêté du ministre des affaires sociales du 23 juillet 2020.

Monsieur Chaaben Oueslati, travailleur social principal, est chargé des fonctions de chef de service de la recherche action dans le domaine de développement social à la sous-direction de l'inclusion et de l'économie sociale et solidaire à la direction de la promotion des familles nécessiteuses et à revenu limité et de l'économie sociale et solidaire à la direction générale de la solidarité et du développement social au comité général de la promotion sociale au ministère des affaires sociales.

MINISTERE DES AFFAIRES LOCALES

Par arrêté du ministre des affaires locales du 18 août 2020.

Monsieur Ibrahim Ezedini, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives à la commune de Sousse.

MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT ET DES AFFAIRES FONCIERES

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 1^{er} septembre 2020.

Les ingénieurs en chef dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'ingénieur général appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières:

- Ezzedine Amri.
- Ezedine Hmidi.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 28 juillet 2020.

Les administrateurs en chef, dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur général au corps administratif commun des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières:

- Nouredine Abbas.
- Samir Allagui.
- Naim Aych.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 19 août 2020.

Les administrateurs en chef des domaines de l'Etat et des affaires foncières dont les noms suivent, sont nommés au grade d'administrateur général des domaines de l'Etat et des affaires foncières :

- Najoua Mounastiri.
- Jaleldine Gueha.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 28 juillet 2020.

Madame Salwa Tlili, analyste en chef, est nommée dans le grade d'analyste général au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 28 juillet 2020.

Monsieur Mohamed Neji, analyste central, est nommé dans le grade d'analyste en chef au corps des analystes et des techniciens de l'informatique des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 19 août 2020.

Les administrateurs conseillers des domaines de l'Etat et des affaires foncières dont les noms suivent, sont nommés au grade d'administrateur en chef des domaines de l'Etat et des affaires foncières au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières:

- Hamadi Chakroun.
- Ahmed Abdennebi.
- Mokhtar Ben Atiq.
- Leila Boutej.
- Latifa Sakhri.
- Mohamed Hzami.
- Chokri Kallel.
- Raoudha Gueddes.
- Chedly Soumri.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 28 juillet 2020.

Les administrateurs conseillers, dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'administrateur en chef au corps administratif commun des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières :

- Lotfi Guizani.
- Mounir Louati.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 1^{er} septembre 2020.

Les ingénieurs principaux dont les noms suivent, sont nommés dans le grade d'ingénieur en chef appartenant au corps commun des ingénieurs des administrations publiques au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières:

- Jamel Zakhama.
- Marouan Gahis.
- Mohamed Elchehed Abderrahim.
- Mohamed Ismail.
- Radhouan Amara.
- Nouri Bennour.
- Mohamed Mansour.
- Ramzi Mallouli.
- Najwa Chebi.

Par arrêté du ministre des domaines de l'Etat et des affaires foncières du 28 juillet 2020.

Madame Samira Tounekti, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est nommée dans le grade de gestionnaire en chef de documents et d'archives au corps des gestionnaires de documents et d'archives au ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières.

Liste des agents à promouvoir au grade de conseiller rapporteur général au titre de l'année 2019

- Tarek Zouari,
- Mohamed Mzoughi,
- Slaheddine Yahyaoui,
- Mounir Chedli,
- Nabil Smaali.

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Par arrêté du ministre des affaires religieuses du 26 août 2020.

Monsieur Imed Mhidi, prédicateur principal émérite, est chargé des fonctions de sous-directeur des affaires administratives à la direction régionale des affaires religieuses de Tozeur au ministère des affaires religieuses à compter du 26 août 2020.

Par arrêté du ministre des affaires religieuses du 31 août 2020.

Monsieur Saleh Majdoub, administrateur, est chargé des fonctions de chef de service des ressources humaines à la direction régionale des affaires religieuses de Gabès au ministère des affaires religieuses.

Par arrêté du ministre des affaires religieuses du 26 août 2020.

Monsieur Chamseddine Halaoua, prédicateur principal émérite, est chargé des fonctions de chef de service de culte et de la sensibilisation islamique à la direction régionale des affaires religieuses de Monastir au ministère des affaires religieuses à compter du 26 août 2020.

MINISTERE DU COMMERCE

Par arrêté du ministre du commerce du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Mohamed Bousaid, conseiller des services publics, est nommé chef de programme du commerce extérieur à la mission du commerce.

Par arrêté du ministre du commerce du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur El Habib Djelassi, inspecteur général du contrôle économique, est nommé chef de programme pilote et appui à la mission du commerce.

Par arrêté du ministre du commerce du 1^{er} septembre 2020.

Madame Karima El Hammami, inspecteur général du contrôle économique, est nommée chef de programme du commerce intérieur à la mission du commerce.

**MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 28 août 2020.

Madame Azza Saiidi, gestionnaire conseiller de documents et d'archives, est chargée des fonctions de directrice de la gestion des documents et de la documentation à la direction générale des services communs au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 1^{er} septembre 2020.

Madame Hanen Gargouri épouse Dhiab, administrateur en chef, est chargée des fonctions de directrice des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 28 août 2020.

Monsieur Nebil Abdelli, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service des industries électriques à la sous-direction des industries électriques et électroniques, de la direction des industries métallurgiques, mécaniques, électriques et des matériaux de construction de la direction générale des industries manufacturières au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Moez Bouzaine, technicien en chef, est chargé des fonctions de chef de service de la réglementation et de l'assistance à la sous-direction de la sécurité industrielle à la direction de la sécurité au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 1^{er} septembre 2020.

Monsieur Issam Mejri, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de chef de service de l'approvisionnement à la sous-direction des bâtiments et du matériel de la direction des affaires administratives et financières à la direction générale des services communs au ministère de l'industrie et des petites et moyennes entreprises.

Par arrêté du ministre de l'industrie et des petites et moyennes entreprises du 1^{er} septembre 2020.

Les personnes dont les noms suivent sont désignées au conseil d'orientation du centre d'affaires d'intérêt public économique du gouvernorat de Zaghuan et ce, pour une période de trois ans:

1) Monsieur Amor Trabelsi, représentant de l'union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat : président,

2) Madame Leila Bouida, représentante de la chambre de commerce et de l'industrie du cap Bon : membre,

3) Madame Ines El Ouaer, représentante de l'Agence de promotion de l'industrie et de l'innovation : membre,

4) Madame Saida Sobhi, représentante de l'Agence de promotion de l'investissement agricole : membre,

5) Monsieur Younes Boukil, représentant de l'Agence nationale de l'emploi et du travail indépendant : membre,

6) Monsieur Khaled Hosni, représentant du commissariat régional de développement : membre,

7) Monsieur Abdelfateh Labyedh, représentant de l'union tunisienne de l'agriculture et de la pêche : membre,

8) Monsieur Taher El Amri, représentant de l'office national de l'artisanat : membre,

9) Monsieur Slim Messoud, représentant du commissariat régional du tourisme : membre.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES

Par arrêté du ministre des affaires culturelles du 27 août 2020.

Madame Lilia Ouerfelli, conservateur des bibliothèques ou de documentation, est chargée des fonctions de sous-directeur à l'unité de gestion par objectifs au ministère des affaires culturelles pour la réalisation du projet de la réforme de la gestion du budget de l'Etat.

En application des dispositions de l'article 5 du décret n° 2014-3503 du 17 septembre 2014, est accordé à l'intéressée le rang et les avantages de sous-directeur d'administration centrale.

**Par arrêté du ministre des affaires culturelles
du 27 août 2020.**

Les administrateurs conseillers des services culturels sous cités, sont nommés au grade d'administrateurs en chef des services culturels:

- Radhia Amri,
- Fathi Ben Amor,
- Ahmed Habib Idir,
- Fathi Ajmi,
- Rania Bouabsa,
- Khaled Saidi,
- Wajdi Grati,
- Kaouther Masbeh,
- Abdessalem Bennia,
- Fathia Bayouli,
- Laila Ouneli,
- Radhia Habbassi Argui,
- Slim Doudch,
- Imen Boukhobza,
- Saif Allah Tarchouni,
- Faouzi Ben Kirat,
- Mbarek Mbarki,
- Beirem Amri,
- Rachid Najah,
- Saber Jemai,
- Haithem Chalouati,
- Imed Madyouni.

**MINISTÈRE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET DE L'EMPLOI**

**Par arrêté du ministre de la formation
professionnelle et de l'emploi du 24 août 2020.**

Madame Abir Hachani conseiller de presse en chef, est chargée des fonctions du chef de bureau de l'information et de la communication au ministère de la formation professionnelle et de l'emploi.

En application de l'article 18 du décret gouvernemental n° 2019-856 du 26 septembre 2019, l'intéressée bénéficie des avantages alloués à un directeur d'administration centrale.

**Par arrêté du ministre de la formation
professionnelle et de l'emploi du 24 août 2020.**

Monsieur Adel Khelifi, administrateur conseiller, est chargé des fonctions de directeur régional de la formation professionnelle et de l'emploi de Monastir.

En application des dispositions de l'article 11 du décret n° 2011-1021 du 21 juillet 2011, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un directeur d'administration centrale.

**Par arrêté du ministre de la formation
professionnelle et de l'emploi du 24 août 2020.**

Monsieur Abedellatif Abessi, administrateur en chef, est chargé des fonctions de directeur régional de la formation professionnelle et de l'emploi de Sidi Bouzid.

En application des dispositions de l'article 11 du décret n° 2011-1021 du 21 juillet 2011, l'intéressé bénéficie des avantages alloués à un directeur d'administration centrale.